

Délibération N°2025.005 JEUDI 30 JANVIER 2025 A 18 H 30

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 24 janvier 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, M. Guillaume LEFEBVRE, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAIN, M. Anthony LENGLET, M. Gaëtan AMEELE, Mme Pascale BINET, M. Claude CAUET, M. Maxime GOUBET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Corinne LEFRANC par Mme Christine VALLEZ, Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENTS : M. Laurent CARTIGNY, Mme Caroline LEFEBVRE

est désignée secrétaire de séance : Mme Christine VALLEZ

Objet : Versement d'une subvention exceptionnelle pour la pratique d'un sport à haut niveau

POUR : 10 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 2

Mme le Maire présente la demande de sponsoring d'un jeune Athésien, pilote de motocross.

Il a pour ambition de se classer au championnat de France des Sables en participant à la course de Grayan-et-l'Hopital et l'Enduropale du Touquet 2025.

Vu l'étude de son dossier de présentation,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à 10 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ne prenant pas part au vote

D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle représentant 20 % du montant de la licence et des inscriptions aux courses, soit 200 €.

Ainsi délibéré et signé après lecture

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Mélanie PAWLAK

Christine VALLEZ




